

norable chef du gouvernement ne dira pas qu'un honorable député si près d'être fait ministre ne savait rien. On se préparait donc aux élections. La Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique déposait les cinq millions, M. Hays donnait l'assurance que le contrat allait être exécuté sans modifications, et tous les journaux ministériels déclaraient qu'aucune modification au contrat n'était nécessaire, et que l'on n'en ferait pas.

L'honorable député d'Ontario-nord a fort à propos appelé l'attention du gouvernement sur certaines questions qui ne sont pas mentionnées dans le discours du trône. Je ne sais pas s'il a voulu blâmer ses chefs, mais il a tout de même fait remarquer que le discours du trône ne parlait pas du tarif et d'une ou deux autres questions, cette omission au sujet de la revision du tarif dans le discours d'ouverture des Chambres m'a frappé moi-même. Pour s'excuser de ne pas reviser le tarif on nous a dit il y a deux ans que les membres du gouvernement se préparaient alors à aller assister à la conférence coloniale et que pour cette raison il n'était pas à propos de faire une revision du tarif. L'année dernière l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) a annoncé dans son discours sur l'adresse qu'il ne serait pas sage de faire des changements au tarif pendant la session qui s'ouvrirait, parce que la commission internationale devait se réunir et que des négociations avec les Etats-Unis pouvaient en résulter.

Ces excuses manquent cette année, à moins que l'honorable premier ministre ne vienne nous dire que le gouvernement s'attend à une nouvelle réunion de la commission. Je ne crois pas cependant que le gouvernement s'y attende, je doute même que la commission existe encore; elle n'a pas, cependant, été régulièrement dissoute, mais il y a très longtemps qu'elle ne s'est pas réunie et elle s'est peut-être éteinte d'elle-même. Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'offre cette année aucune excuse pour ne pas remplir les promesses importantes de plusieurs députés ministériels au sujet du tarif. A la session dernière l'honorable premier ministre, prenant une pose dramatique, et se croisant les bras sur la poitrine, se disait heureux d'être devenu libre-échangiste, après avoir commencé sa vie politique comme protectionniste, et il regrettaît que tout le contraire avait eu lieu dans mon cas. Mais mon honorable ami a fait des déclarations depuis ce temps-là. Il a dit l'autre jour, à Montréal, qu'il n'était ni un protectionniste, ni un libre-échangiste, mais un homme pratique. En cela il n'est pas du même avis qu'un de ses collègues et je suis étonné que l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Préfontaine) conserve son poste dans le cabinet, car il a prêché fortement la doctrine protectionniste dans la province de Québec. Je crois que l'honorable ministre du Revenu de l'intérieur

M. BORDEN (Halifax).

(M. Brodeur) a fait aussi des déclarations de principes qui ne s'accordent guère avec ceux proclamés par d'autres membres du cabinet, principalement par mon honorable ami le ministre des Finances dans la campagne qu'il a faite à Yarmouth il y a quinze ou dix-huit mois. Ces déclarations sont aussi en contradiction avec la littérature électorale qui distingue les amis du gouvernement dans l'ouest où l'on suppose qu'il existe un courant très fort en faveur du libre-échange. J'ai été assez heureux de pouvoir me procurer une copie de ce document de valeur. Je suis certain que l'honorable premier ministre en a plusieurs copies, mais au cas où il n'en aurait pas je serai heureux de lui faire tenir la mienne.

Ce document se compose pour la plus grande partie de citations tirées de mes discours et des discours prononcés par mes honorables amis dans cette Chambre, M. Pope, M. Bell, M. Northrup, M. Sproule, M. Clarke, M. Clancy, M. Blain, M. Taylor, M. Brock et M. Henderson, discours dans lesquels nous demandons pour le Canada une politique de protection adéquate aux besoins des industries légitimes du pays, et la conservation de notre marché pour ces industries. A la suite de ces citations on lit ce qui suit dans cette brochure répandue à profusion dans l'ouest :

En somme, plusieurs choses sont évidentes.

Il me ferait plaisir de voir que mes honorables amis de la droite ont enfin des vues claires sur les questions publiques, principalement sur celle-ci. C'est la première fois qu'ils en donnent la preuve depuis 1896. Les conclusions de la brochure sont divisées en paragraphes. Elles ressemblent beaucoup au programme adopté par la conférence tenue à Ottawa, et pour l'avantage de mon honorable ami, ou au moins pour lui rappeler quelle est sa politique dans l'ouest, je vais lui donner lecture de ces paragraphes :

1. Les conservateurs se sont déclarés par une résolution régulière et par leurs discours en parlement en faveur d'une protection élevée, ou d'un tarif, comme le dit leur chef M. R. L. Borden, aussi élevé que celui des Etats-Unis qui est en moyenne de 50 pour 100.
2. La politique conservatrice est la même que celle de l'Association des Manufacturiers dont le seul but est d'augmenter, au moyen du tarif, le prix de tous les articles qu'ils ont à vendre.
3. La politique libérale est directement opposée à la protection. Les journaux et les hommes politiques conservateurs le reconnaissent, et frappent sur MM. Sifton, Fielding et Fisher et autres ministres qui ont défendu vaillamment les intérêts des consommateurs.
4. L'appui donné à la politique conservatrice signifie une augmentation du prix de tous les articles manufacturés.

Je me permettrai en passant de faire observer à la Chambre que depuis que le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir le prix de presque toutes les choses nécessaires à la vie est augmenté de 50 pour 100 au Canada.